

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
VERSAILLES  
8 A, Avenue CHARLES DE GAULLE -  
SECRÉTARIAT DU MINISTÈRE PUBLIC  
78170 LA CELLE SAINT CLOUD

CSS AFM

L'Officier du Ministère Public

à

*MAITRE YOHAN DEHAN  
174 RUE DE COURCELLES  
75017 PARIS*

**Références à rappeler :**

Maître,

j'accuse réception de votre courrier

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000201 ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2**
- C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTF
- Infraction(s) relevée(s) à en date du  
par procès verbal n° dressé par  
avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

A cet égard, je vous informe que les éléments portés à la connaissance de l'Officier du Ministère Public permettent le classement sans suite de cette contravention.

Votre dossier est définitivement clos au sein de notre service.

Un avis d'annulation de la majoration a été envoyé à la trésorerie Yvelines amendes de Guyancourt.

Si la somme majorée a déjà été encaissée, elle vous sera remboursée dans un délai de trois mois. Dans le cas contraire, je vous invite à prendre attache auprès de la Trésorerie Yvelines Amendes de Guyancourt par mail à 078065@dgfip.finances.gouv.fr

Je vous prie de croire, Maître, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait à LA CELLE SAINT CLOUD,  
le 29/08/2025